

**DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
CANTON DE ROMBAS
COMMUNE DE NORROY-LE-VENEUR
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 11 SEPTEMBRE 2019**

Conseillers élus : 15
En exercice : 15
Présents : 12
Pouvoirs : 2
Absent non excusé : 1
Absents excusés : 2

Date de convocation : 03 septembre 2019

Etaient présents : Mme Nathalie ROUSSEAU ; M. Dominique WEYANT ; M. Christian FORFERT ; Mme Hélène FAVRE MONNET ; M. Christian SCHMITZ ; Mme Enza BAROTTE ; Mme Véronique THILL ; M. Claude NEVEUX ; Mme Julie LAFFAY ; M. David HEIB ; M. Pascal JOLIOT ; Mme Géraldine CAPRON.

Etaient absents excusés : M. Nicolas ROQUEL a donné procuration à Mme Nathalie ROUSSEAU ; M. Gérard IMBS a donné procuration à M. Dominique WEYANT.

Absent non excusé : Mme Cindy DOS REIS.

Secrétaire de séance : Mme Enza BAROTTE.

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Mme Le Maire, Nathalie ROUSSEAU. Approbation par les membres du Conseil Municipal du compte rendu séance du précédent Conseil du 24 juin 2019.

Mme Le Maire ouvre la séance après s'être assurée que le quorum était atteint.

DELIB : 4.4 031/2019 : DÉMISSION ADJOINT

Madame le Maire rappelle que la création ou la suppression du poste d'adjoint relève de la compétence du Conseil Municipal qui détermine librement le nombre d'adjoint en vertu de l'article L.2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Suite à la démission de Madame Roselyne KLEIN BELLUCO, démission acceptée par Monsieur le Préfet le 29 août 2019, du poste de troisième adjoint, Madame le Maire propose au Conseil Municipal :

- supprimer le poste d'adjoint (article L.2122-2 du CGCT) jusqu'au prochain mandat.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

DECIDE : de conserver 3 postes d'adjoints au Maire.

VOTES : A L'UNANIMITE

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée exécutoire par sa transmission à la Préfecture pour contrôle de la légalité le 13 septembre 2019 et sa publication le 13 septembre 2019.
Au registre suivent les signatures.

Fait à Norroy Le Veneur, le 13 septembre 2019
Mme Le Maire, Nathalie ROUSSEAU



Accusé de réception en préfecture
057-215705112-20190911-2019DEL031-DE
Reçu le 17/09/2019

